

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 4 décembre 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

Est absent :

M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 32, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

2019-544

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2019 — PRÉSENTATION DES ORDRES DU JOUR (ADOPTION DES PLANS TRIENNAUX DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE ET DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC)

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors des séances du 5 décembre 2019.

2019-545

**SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 5 DÉCEMBRE 2019 — ORIENTATION DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour supérieure dans le dossier des quotes-parts d'agglomération (dossier 200-17-014410-112), lequel fait l'objet d'un appel en Cour d'appel;

CONSIDÉRANT QUE ces jugements auront des répercussions sur les budgets d'agglomération futurs, incluant celui de 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes sous réserve toutefois des modifications qui devront y être apportées pour tenir compte des admissions de la Ville de Québec dans le dossier 200-17-014410-112 et de la décision de la Cour d'appel en lien avec ce dossier :

Séance extraordinaire du 5 décembre 2019 — 13 h 30 :

FN2019-053 Adoption des prévisions budgétaires 2020 reliées aux compétences d'agglomération de Québec

FN2019-054 Adoption du programme d'immobilisation 2020-2021-2022-2023-2024 relié aux compétences d'agglomération de Québec

Autres décisions reliées à l'adoption des prévisions budgétaires et au programme d'immobilisations

Séance extraordinaire du 5 décembre 2019 — 13 h 45 :

FN2019-055 Adoption du budget 2020 et plan d'effectifs 2020 du *Réseau de transport de la Capitale*

FN2019-042 Adoption du programme d'immobilisation du *Réseau de transport de la Capitale*

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 19 h 38.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier